

**SECTION I - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

- Nom de commerce et synonymes :
A/D FIREBARRIER PILLOWS, cousin coupe-feu, sac coupe-feu
- Nom et adresse du fabricant :
Systèmes de protection contre l'incendie A/D Inc.
420 Tapscott Rd.
Scarborough (Ontario) M1B 1Y4
Téléphone : (800) 263-4087, (416) 292-2361
Télécopieur : (416) 298-5887
Préparé par le Service technique
- Nom chimique et synonymes :
Natte de laine minérale isolante et bande de silicone intumescent

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX – INFORMATIONS SUR L'IDENTITÉ**POUR LA NATTE DE LAINE**

	<u>% au poids</u>	<u>N ° DE CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>ACGIH TLV - TWA</u>
Silice amorphe	65,0	Aucun	5 mg/m ³	10 mg/m ³

POUR LA BANDE INTUMESCENTE

	<u>% au poids</u>	<u>N ° DE CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>ACGIH TLV - TWA</u>
Mélatamine	20-25	108-78-1	Aucun établi	3161 mg/kg oral/rat
Graphite naturel	14-18	7782-42-5	2 mg/m ³	Aucun établi
Silice amorphe	1-7	7631-86-9	5 mg/m ³	>5000 mg/kg oral/rat
Oximino silane	1-7	22984-54-9	Aucun établi	2400-3700 mg/kg oral/rat
Amino alkyl silane	1-7	3069-29-2	Aucun établi	Aucun établi
Acide sulfurique	<3	7664-93-9	1 mg/m ³	2140 mg/kg oral/rat
Acide nitrique	<3	7697-37-2	5,2 mg/m ³	Aucun établi

SECTION III - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

	Laine minérale	Bande intumescente
1. Point d'ébullition (°C) :	Sans objet	Sans objet
2. Point de congélation (°C) :	Sans objet	Non disponible
3. Tension de vapeur (mm Hg):	Sans objet	Sans objet
4. Densité de vapeur (air = 1) :	Sans objet	Sans objet
5. % de volatils en volume :	Sans objet	Sans objet
6. Solubilité dans l'eau :	Négligeable	Insoluble
7. Solubilité dans autres solvants:	Non disponible	Soluble dans la plupart des solvants organiques et légèrement soluble dans les alcools, glycols, glycérol et pyridines chauds
8. Densité relative (eau = 1) :	>1	1.25
9. Point de fusion :	>985°C (1800°F)	Sans objet

Coussins A/D FIREBARRIER PILLOWS

Page 2 de 5

SECTION III - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

	Laine minérale	Bande intumescence
1. Taux d'évaporation (Butyle acétate = 1)	Sans objet	Sans objet
2. Apparence et odeur :	Coussins gris/brun, faible odeur	Gris foncé avec taches noires, inodores

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

	Laine minérale	Bande intumescence
1. Inflammabilité :	Incombustible	
2. Point d'éclair :	Sans objet	Sans objet
3. Limite d'explosivité inférieure, % :	Sans objet	Sans objet
4. Limite d'explosivité supérieure, % :	Sans objet	Sans objet
5. Température d'auto-inflammation :	Sans objet	Sans objet
6. Agents d'extinction :	Sans objet	Produits chimiques secs, CO, pulvérisation d'eau
7. Procédures de lutte contre l'incendie :	Sans objet	Porter un respirateur autonome, qui protège les yeux, homologué NIOSH
8. Risques inhabituels d'incendie/d'explosion :	Aucun	Le matériau augmentera de volume environ 300 fois lorsqu'il est exposé à la chaleur (environ 250°C)
9. Produits de combustion dangereux :		Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, silice, dioxyde de silicium, oxydes nitreux, soufre, composés organiques de faible poids moléculaire dont la composition n'a pas été caractérisée, formaldéhyde (voir section 6-A, Informations sur la cancérogénicité)

SECTION V - RÉACTIVITÉ

	Laine minérale	Bande intumescence
1. Stabilité :	Stable	Stable. Gonflera par intumescence sous l'effet du feu ou de la chaleur.
Conditions à éviter:	Sans objet	
2. Matériaux incompatibles :	Sans objet	Les acides et bases concentrés dégradent le polymère. L'eau bouillante peut ramollir et affaiblir le matériau.
3. Produits de décomposition dangereux :		Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, dioxyde de silicium, cyanures, soufre, ammoniac, composés organiques de faible poids moléculaire dont la composition n'a pas été caractérisée, formaldéhyde (voir section 6-A, Informations sur la cancérogénicité)

SECTION V – RÉACTIVITÉ (suite)

4. Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas Ne se produira pas

SECTION VI - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**POUR LA LAINE MINÉRALE SEULEMENT**

Exposition aiguë : Les fibres de laine minérale et autres matières particulaire nuisibles peuvent provoquer une irritation passagère de la peau (démangeaisons) et une irritation possible des yeux et des voies respiratoires supérieures.

Cancérogénicité : NTP – NON CIRC – Groupe 3 OSHA – NON

Conditions médicales aggravées par l'exposition : Toute condition susceptible d'être aggravée par des irritants mécaniques.

POUR LA BANDE INTUMESCENTE SEULEMENT**Exposition aiguë :**

Inhalation :	Ne constitue pas un risque par inhalation
Yeux :	Irritation modérée
Peau :	Légèrement irritant
Ingestion :	Peut causer la nausée et une obstruction du tractus gastro-intestinal

Exposition chronique :

Effets sur la santé :	Dermatite possible chez les personnes sensibles
Données toxicologiques :	Non établies
Données sur cancérogénicité :	Les ingrédients de ce produit ne sont pas répertoriés comme concérogènes par le National Toxicology Program et n'ont pas été évalués par le Centre international de recherche sur le cancer ni pas l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists. Dans certaines conditions, ce produit peut générer des quantités traces de formaldéhyde comem sous-produit d'une décomposition thermique oxydante débutant à environ 150°C) (300°F). Le formaldéhyde est répertorié comme candérogène potentiel pour les humains par le CIRC, l'OSHA et l'ACGIH.

Données sur la reproduction :	Non établies
Données sur la mutagénicité :	Non établies
Données sur la tératogénicité :	Non établies
Produits synergiques :	Aucun connu

SECTION VII - MESURES PRÉVENTIVES

A. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire :	Non nécessaire
Protection des yeux et du visage :	Porter des lunettes de sécurité pour prévenir le contact
Ventilation :	Ventilation normale
Protection de la peau :	Non nécessaire

B. STOCKAGE ET MANUTENTION

Conditions de stockage:	Stocker au frais et au sec. Éviter la chaleur excessive
Mode de manutention :	NE PAS OUVRIR LE SAC

C. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

Procédure pour déversement/fuite :	Sans objet
Mise au rebut :	Conformément aux lois et règlements locaux, provinciaux et fédéraux

SECTION VIII - PREMIERS SOINS

SI LE SAC A ÉTÉ OUVERT :

1. Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en faisant couler l'eau doucement pendant 20 minutes observées à l'horloge, en gardant les paupières écartées. Demander immédiatement une aide médicale si l'irritation persiste ou si la particule ne peut être enlevée.
2. Contact avec la peau : Laver soigneusement et délicatement à l'eau et au savon non abrasif. Enlever les vêtements contaminés et/ou les laver si l'irritation cause un problème. Si les symptômes persistent, demander une aide médicale.
3. Inhalation : Amener la victime à l'air frais.
4. Ingestion : Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une victime qui perd conscience rapidement, inconsciente ou qui est victime de convulsions. Si la victime vomit naturellement, la faire se pencher vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration dans les poumons. Demander une aide médicale immédiatement.
5. Premiers soins : Prendre des mesures d'aide générales (confort, chaleur, repos, etc...). Consulter un médecin et/ou le Centre antipoison le plus près pour toutes expositions sauf le cas de contacts mineurs avec la peau.

SECTION IX – CLASSIFICATION RÉGLEMENTAIRE

Coussins A/D FIREBARRIER PILLOWS**Page 5 de 5**

- Classification SIMDUT :
1. CLASSE D – Substance toxique et infectieuse
Division 2 – Autres effets toxiques
 2. CLASSE E – Substance corrosive

SECTION X - SOURCES UTILISÉES

Fiches signalétiques des fournisseurs de matières premières.

ANNEXE A

En 2001, un groupe d'experts mandatés par le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC ou IARC) ont conclu à la ré-évaluation du degré de risque cancérigène des fibres minérales synthétiques. Les monographies du CIRC indiquent que les fibres vitreuses utilisées couramment telles que fibre de verre isolante, laine de roche et laine de résidus de laitier sont désormais considérées comme « NON CLASSIFIABLES » quant à la cancérogénécité sur les êtres humains (groupe 3). Pour plus de détails concernant les monographies, consulter le site <http://monographs.iarc.fr/> sous la rubrique « Agents most recently evaluated », ou écrire un courriel à grosse @iarc.fr <mailto : grosse@iarc.fr>.

Les informations de la présente fiche sont basées sur des données considérées justes. Toutefois, aucune garantie, explicite ou tacite, n'est offerte quant à la justesse de ces données ou aux résultats obtenus suite à leur utilisation. LE FOURNISSEUR DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE D'APTITUDE À LA COMMERCIALISATION OU DE CONVENANCE À UNE APPLICATION PARTICULIÈRE. Le Fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage spécial, direct ou indirect.

Le Fournisseur n'assume aucune responsabilité quant aux blessures subies par l'acquéreur ou une tierce personne et causées immédiatement par le matériau, si les mesures de sécurité raisonnables de la fiche signalétique n'ont pas été observées. De plus, le Fournisseur n'assume aucune responsabilité quant aux blessures subies par l'acquéreur ou une tierce personne et causées immédiatement par une utilisation anormale du matériau, même si des mesures de sécurité raisonnables ont été prises. De plus, l'acquéreur assume tous les risques découlant de l'utilisation de ce matériau.